

espaces
naturels
régionauxCentre régional de
ressources génétiquesSYNDICAT
D'ÉLEVAGE
DU CHEVAL
TRAIT DU NORD

ANNUAIRE des étalons *Trait du Nord*

25^{ÈME}
EDITION
2017



ANNUAIRE des étalons *Trait du Nord*

Le Centre régional de ressources génétiques (Espaces naturels régionaux) et le Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord, vous invitent à découvrir la 25^{ème} édition de l'annuaire des étalons Trait du Nord.

S O M M A I R E

PAGE

Présentation de la race Trait du Nord	3
Le Centre régional de ressources génétiques	4
Le contrat d'élevage « Maintien de la Biodiversité »	5
Le Pôle Cheval Trait du Nord de Saint-Amand-les-Eaux	6
Présentation du Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord	7
Rétrospective 2016	8
Carte de localisation des étalons en 2017	10
Liste des étalons approuvés pour 2017	11
Fiches descriptives des étalons	12
Extrait de règlement du Stud-Book du Trait du Nord	39
Faire reproduire mon étalon Trait du Nord	41
Faire enregistrer mon poulain Trait du Nord	42
Reproducteurs d'origine étrangère	43
Vos démarches sanitaires avec le SIRE	44
Liste des adhérents au Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord en 2016	46
Calendrier des concours et manifestations	50

En couverture : CESAR DE LA VALAUDIER par SECRET et REGINE VALAUDIERE par BLOC VAN DE WAIENBERG. Champion 2016 des étalons appartenant à Alain et Pierre PRUVOST à Audry-les-Hesdin (62), né chez Claude DEMEURE à St-Rémy-du-Nord (59).

Présentation de la race

Trait du Nord

Le Trait du Nord est un cheval de grande taille, charpenté, court, puissant, à l'ossature et à la musculature importantes. Sa souplesse et son engagement naturels le font se déplacer avec aisance.



La robe est baie, rouanne, alezane et aubère, parfois gris fer ou noire. La taille au garrot est de 1m65 voire plus, le poids adulte de 1000 kg pour les mâles.

La race a évolué à partir de 1850 pour répondre aux besoins importants en traction animale de l'agriculture, des transports et de l'industrie. Cheval de travail courageux et attentif, la sélection de son caractère se fait naturellement puisque la plupart des poulinières sont encore attelées au collier.

La conduite « au cordeau », particularité locale, demande un apprentissage précoce et patient mais l'éducation du poulain bien faite permet d'envisager tous les travaux de précision au pas ainsi que les efforts de traction de lourdes charges. Quand ce long travail d'apprentissage est effectué correctement, le poulain se prête de bonne grâce aux autres disciplines équestres et travaille à la voix.

Monté ou attelé, ses foulées amples, sa souplesse et son caractère courageux en font un compagnon très agréable.

Le Trait du Nord est un rameau des races de trait Belge et Néerlandaise avec lesquelles il ne formait, il y a 200 ans, qu'une seule race.

Il a également gardé de l'infusion du sang de l'ancien cheval flamand la grande taille et les pieds larges, adaptés aux sols marécageux.

L'avènement de la traction mécanique a d'abord orienté le cheval vers la production de viande, mais aujourd'hui éleveurs et utilisateurs redécouvrent auprès des anciens les aptitudes de leur cheval pour l'attelage et la traction.

ZONE D'ÉLEVAGE ET EFFECTIFS

Les reproducteurs Trait du Nord sont recensés dans le Nord de la France, de la Seine Maritime à l'Ouest jusqu'aux Ardennes à l'Est, en passant par le Boulonnais, l'Artois et la Picardie. Cette zone se prolonge au Sud jusqu'à la région auxoise.

On dénombre environ 200 juments mises à la reproduction en race pure par une centaine d'éleveurs.

Notez bien : les concours spéciaux de la race Trait du Nord se dérouleront au Palais des Grottes de Cambrai les Samedi 22 Juillet 2017 à 14h et Dimanche 23 Juillet 2017 à 9h pour les femelles. Le défilé aura lieu ce même dimanche sur la Grand' Place de Cambrai à 15h. Le Concours des mâles aura lieu le Samedi 7 Octobre 2017 à 9h.



Le Centre régional de ressources génétiques (CRRG)

Depuis sa création en 1985, le CRRG s'attache à conserver, faire vivre et valoriser le patrimoine vivant agricole régional. Avec cette initiative, la région Nord - Pas de Calais a été l'une des premières en France à s'investir de manière durable dans le domaine de la conservation et la valorisation des ressources génétiques domestiques.

Une mission originale d'Espaces naturels régionaux en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur des races locales, du patrimoine fruitier, légumier et céréaliier régional.



Un patrimoine domestique exceptionnel

Le Nord-Pas de Calais a toujours été une grande région agricole de polyculture - élevage et de maraîchage. Avec la Picardie, ce caractère se conforte.

Le travail d'inventaire et de collecte engagé depuis 30 ans permis au CRRG de rassembler plus de 1 500 variétés anciennes de fruits et 200 souches locales de plantes potagères. Cette grande diversité se retrouve aussi dans le domaine animal : deux races bovines, deux races de chevaux de trait, une race de mouton et une vingtaine de races avicoles et cunicole dans le berceau de race.



Le CRRG en actions

Il est responsable des **2 collections régionales de variétés anciennes de fruits et légumes**.

Il identifie, caractérise, évalue les meilleures variétés, entretient des programmes d'amélioration et de création variétale, **expérimente, accompagne, relance des filières locales**.

Il collabore dans ses missions avec les structures équivalentes en France et en Belgique et contribue à des programmes mutualisés.

Il participe à l'**animation d'associations de producteurs ou d'éleveurs**, contribue à la gestion génétique des races locales, s'implique dans la **promotion et la valorisation des produits**.

Il informe, sensibilise, transmet ses savoir-faire, mobilise les particuliers et collectivités autour de ces enjeux...

A destination des habitants, il construit et diffuse des **offres de formation, de conseils, de commandes groupées sur les patrimoines fruitier, légumier et animal** dans le programme « Autour du verger, du potager, de la prairie ».

Agissons ensemble pour conserver notre patrimoine régional

Le changement des pratiques agricoles et l'évolution des modes de consommation réduisent fortement la gamme de variétés de fruits et de légumes disponible.

Ils mettent en péril le maintien des productions traditionnelles locales. Il en est de même avec les races régionales dont les effectifs ont subi une baisse dramatique.

Chacun, à son niveau, peut et doit jouer un rôle pour faire vivre ces patrimoines.

Centre régional
de ressources génétiques

Ferme du Héron,
Chemin de la ferme Lenglet
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

+33 (0)3 20 67 03 51 - Fax : +33 (0)3 20 67 03 37

crrg@enrx.fr

enrx.fr

plantonsledecor.fr

LE CONTRAT D'ÉLEVAGE « MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ »

Une aide majeure pour l'élevage des chevaux Boulonnais et Trait du Nord !

Dans le cadre du Plan de sauvegarde et de valorisation 2011-2014, un dispositif d'encouragements à la naissance et à l'élevage des poulains Boulonnais et Trait du Nord avait été créé en 2010 par la Région Nord-Pas de Calais avec le Syndicat hippique Boulonnais et le Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord. Il se justifiait par l'évolution préoccupante du nombre de naissances de ces deux races. Ce contrat d'élevage dénommé « **Maintien de la Biodiversité** » avait été adopté également par la Région Picardie en 2012.

En 2015, un bilan des résultats obtenus a été réalisé et a permis de redéfinir un second Plan de sauvegarde et de valorisation du cheval Boulonnais et du cheval Trait du Nord (PSV n°2) pour la période 2015-2018. Ce Plan, signé par la Région Hauts-de-France, l'IFCE les deux syndicats de race et ENRX au titre des activités du CRRG, comporte 3 axes opérationnels qui doivent assurer la pérennité des deux races en favorisant notamment la création de filières économiques de valorisation des chevaux. Le maintien d'un soutien à la production de chevaux, prioritairement aptes au travail, reste indispensable. Pour cela, le Contrat d'élevage « **Maintien de la Biodiversité** » a été conservé et adapté avec mise en application dès 2016. Les évolutions apportées visent à accroître le nombre de naissances de poulains Boulonnais et Trait du Nord et à favoriser la production de chevaux aptes à l'utilisation en encourageant les éleveurs à les débourrer et à mieux les préparer. Ces aides seront versées pour tout poulain né et immatriculé du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.

Les éleveurs des Hauts-de-France sont en mesure de solliciter 3 primes :

- **à la naissance** : d'un montant de 300 € par poulain né et immatriculé en région Hauts-de-France, issu d'une jument inscrite au programme d'élevage et dont le propriétaire est adhérent au Syndicat de race ; une majoration de 200 € est accordée aux poulains Boulonnais dont le coefficient de consanguinité est inférieur ou égal à 6 %.
- **à 2 ans** : d'un montant de 300 € par cheval, inscrit au programme d'élevage, présenté en concours modèle et allures ou d'utilisation avec une note minimale du jury de 10/20 dans l'année de ses 2 ans et dont le propriétaire est adhérent au Syndicat de race. La prime est versée au propriétaire du cheval.
- **à 3 ans** : d'un montant de 300 € par cheval, inscrit au programme d'élevage, présenté en concours modèle et allures et majorée de 300 € en concours d'utilisation avec une note minimale du jury de 12/20 dans l'année de ses 3 ans et dont le propriétaire est adhérent au Syndicat de race. Les chevaux présentés uniquement en concours de modèle et allures devront : pour les femelles avoir été saillies, pour les mâles avoir été approuvés. La prime est versée au propriétaire du cheval.

Le demandeur devra compléter avant le 31 décembre de chaque année la demande de primes transmise par l'association nationale de race concernée et répondre de manière fine et exhaustive au formulaire de suivi des chevaux primés dans le cadre de ce contrat sous peine de ne pas percevoir les primes pour l'année considérée.

Les primes seront attribuées selon un ordre défini jusqu'à épuisement de l'enveloppe annuelle.

Ce dispositif vient compléter le dispositif européen d'aide aux races menacées tel que défini dans le cadre du Programme Régional de Développement Rural, en particulier sa mesure PRM, dont pourront continuer à bénéficier les éleveurs éligibles. Ce dispositif est soumis au règlement (CE) n°1408/2013 de la Commission du 18 décembre 2013, concernant l'application des articles 107 et 108 du traité CE aux aides de minimis dans le secteur de la production de produits agricoles et qui fixe un plafond aux aides nationales dont peuvent bénéficier les entreprises agricoles à 15 000 € par périodes de 3 années fiscales glissantes.

La région Hauts-de-France, ainsi que les deux Associations nationales de race, sont très attentives aux résultats obtenus pour la poursuite de ce contrat.

Des informations complémentaires sur l'évolution des races sont disponibles au moyen de l'Observatoire régional des races et des acteurs produit de manière bisannuelle en compilant les données annuelles et téléchargeable à l'adresse suivante : www.enrx.fr/Patrimoine-genetique/Le-patrimoine-animal



espaces
naturels
régionaux



Centre régional de
ressources génétiques



les Haras
nationaux

ifce
Institut français
du cheval
et de l'équitation



Nord
le Département



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut

Le Pôle Cheval Trait du Nord

un outil au service de la race

Un domaine
de 4 hectares comprenant
des équipements
d'un centre équestre :

- deux carrières ouvertes
(80 x 40 m, 40 x 20 m)
- un manège couvert
(40 x 20 m)



Une situation géographique
privilegiée au cœur du berceau de
race à Saint-Amand-les-Eaux (59)
en lisière d'un massif forestier.

Des hébergements pour chevaux :

- 15 boxes pour chevaux de trait,
- 15 boxes pour chevaux de selle.

Une station de reproduction :

- regroupement de poulinières et
détection des chaleurs,
- monte en main,
- suivi échographique.



Un centre d'éducation :

- débouillage des jeunes chevaux
(mâles et femelles),
- travail au cordeau et à l'attelage.

Un lieu de formation pour éleveurs, propriétaires et
utilisateurs à la conduite au cordeau, à l'attelage ou encore à
l'élevage.

Un centre de regroupement permettant de préparer les
chevaux à la vente.

Un personnel technique, des chevaux et du matériel en
mesure de répondre aux demandes d'expérimentation des
collectivités (débardage, attelage, entretien des espaces
publics).

PÔLE CHEVAL TRAIT DU NORD
442 rue de l'Orée du Bois
59230 ST-AMAND-LES-EAUX
Tél. : +33 (0)3 27 42 15 74
p.lemaire@pnr-scarpe-escaut.fr

Avec l'appui financier de :





Présentation du Syndicat d'élevage du cheval Trait du Nord

Le Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord est l'Association nationale de Race agréée par décret du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales depuis le 23 avril 2003. C'est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Le Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord a pour missions de :

- regrouper les éleveurs et utilisateurs du Trait du Nord et d'en assurer la représentation ;
- siéger à la commission de stud-book du Trait du Nord et d'y déterminer la politique d'amélioration génétique et de sélection de la race ;
- opérer la sélection des équidés au sein des commissions d'examen des reproducteurs ;
- élaborer et conduire, en tant que de besoin, un programme d'élevage ;
- organiser ou contribuer à l'organisation de concours d'élevage ou de manifestations susceptibles d'aider au développement de la race ;
- promouvoir la race.

Les actions menées par le Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord

- Tout au long de l'année, le Syndicat d'élevage participe et organise un certain nombre de manifestations, vous les retrouverez pages 50 et 51 de cet annuaire.
- Le Syndicat d'élevage travaille également à une bonne information de ses adhérents au travers de bulletins d'information, de réunions locales et à thème, ..., et propose également diverses formations (jugement modèle et allures, alimentation, toilettage, présentation en concours, attelage, ...).
- Le Syndicat d'élevage assure la mise en œuvre des mesures du Plan de Sauvegarde et de Valorisation 2015-2018 en synergie avec le Pôle Cheval Trait du Nord.

Le Programme d'élevage

En race Trait du Nord, comme dans de nombreuses autres races de chevaux de trait, la moyenne d'âge des éleveurs est élevée, et leur relève n'est pas toujours assurée. Il paraît donc indispensable de sauvegarder, d'une part, les chevaux, avec le maximum de leur diversité génétique, et d'autre part, le savoir-faire des éleveurs. Ce sont ces éléments qui servent de fil conducteur au programme d'élevage dont les objectifs sont déclinés comme suit :

- conforter et développer les débouchés,
- conserver et sélectionner la race,
- améliorer la communication et la promotion autour de la race.

L'inscription au Programme d'élevage

L'inscription au Programme d'élevage se fait une seule fois dans la vie du cheval et coûte 10 € par individu. Elle est matérialisée par la pose d'un tampon dans le certificat d'origine et l'attribution d'un numéro de stud-book.

Elle permet également de toucher la prime au poulain immatriculé et les primes de maintien de la biodiversité pour les adhérents du Nord - Pas de Calais et de Picardie.

L'adhésion au Syndicat permet également de recevoir l'annuaire des étalons, le bulletin d'information avec l'accès aux diverses actualités, des réductions aux formations, et bien sûr la participation à la vie de l'association. Elle s'élève à 40 € par année civile.

Les adhésions et inscriptions au Programme d'élevage sont à régler par chèque à l'ordre du « Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord ». Merci de nous préciser vos coordonnées (adresse postale, téléphone, adresse mail).

RETROSPECTIVE 2016

SYNDICAT D'ELEVAGE
DU CHEVAL TRAIT DU NORD



LES CHAMPIONNES 2016 AU 103^{ème} CONCOURS SPÉCIAL DE LA RACE À CAMBRAI



DONA DE ST AUBIN par BRUTUS VAN KOLHOL et MADONNA DE ST REMY par HERCULE DU TOUQUET à Cyril CONTESSE de DOURLERS (59), née chez Michel GRAVEZ de ST AUBIN (59) en 2013, saillie cette année par MISTRAL VAN HET RIJKELOOF. Championne des pouliches.



TÉQUILA D'AYMERIES par BARON DE LA FONTAINE et MARQUISE DU BOSQUET par IGOR DE ST REMY à Francis QUENESSON de PREUX-AU-SART (59), née chez Anne-Marie VANVOOREN de BERLAIMONT (59) en 2007, suivie d'une pouliche de MARCO VAN'THOF TER WAELE, saillie cette année par BRUTUS VAN KOLHOL. Championne des juments.



RIVE DUPAS DE L'AYAU par CASTRO VAN DE ZANDWEG et LAGUNA DES RIEZ par COQUIN à Yves SPRIET d'ESCAUTPONT (59), née chez son propriétaire en 2005, saillie cette année par DAAN VAN DE BEEKSEWEG. Rappel de Championnat.



RITA DU SANTERRE par IROS et BIZETTE SANTER par LOUSTIC à Jacqueline LEBRUN d'HARBONNIÈRES (80), née chez sa propriétaire en 2005, remporte pour la deuxième année consécutive le prix de famille avec ses 4 filles BOHÈME DU SANTERRE (par OSCAR DU CHÂTEAU), CALLAS DU SANTERRE (par EVERT VAN'T HOF VAN PIÉMONT, suivie d'un mâle rouan de DAAN VAN DE BEEKSEWEG), DIVA DU SANTERRE (par QUERCUS DES RECHAUX) et GRACE DU SANTERRE (par DAAN VAN DE BEEKSEWEG).



L'année 2016 a commencé très fort avec le Salon International de l'Agriculture.

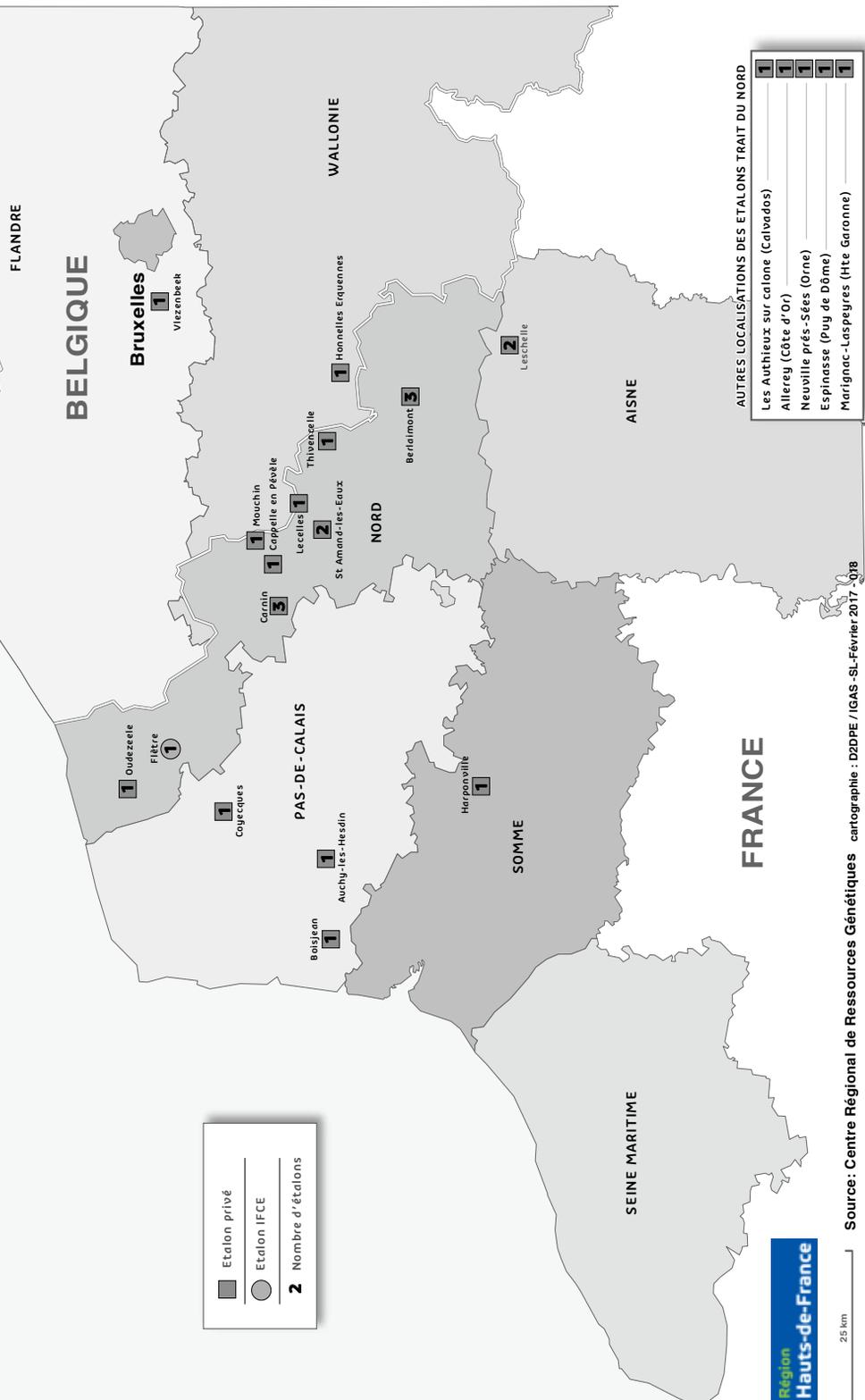
Deux nouveaux meneurs sur ces épreuves parisiennes et deux épreuves de traction remportées ! Vincent DEHEUL et Brume du Santerre prennent ainsi la seconde place du Trophée Trait d'Avenir, Romuald VERLOO avec Bayou des Nations et Bijoux de Thouart se classent 4^{ème} du Trophée Trait Sportif. Grâce à ces très bons résultats, nos 2 équipages ont permis à l'équipe Trait du Nord de ramener le Trophée des races !



Les Trait du Nord ont également été présents sur de nombreuses manifestations en 2016, comme Terres en Fête, le championnat de France de labour, Bernard BAZELIS et Dylan VALLOIS se classent 4^{ème} du labour à plat sénior, et les 72 heures des Traits Attelés à La Capelle, où des équipes Trait du Nord se sont mêlées aux équipes Mixtes et Boulonnais.



Localisation des Etalons Trait du Nord effectuant la monte en 2017





Les 27 étalons approuvés pour 2017

NOM	PROPRIÉTAIRE	VILLE	PAGE
ATOS VALAUDIERE	VANGENEBERG GENEVIEVE	LECELLES (59)	12
BARON VAN DEN HOORN*	DRUET GUY	MARIGNAC LASPEYRES (31)	13
CACHOU DU ROSEAU	EARL DU BLANC BALLOT	CAPPELLE EN PEVELE (59)	14
CARL DE BAUDE*	VANVOOREN ANNE-MARIE	BERLAIMONT (59)	15
CESAR DE LA VALAUDIER	PRUVOST ALAIN ET PIERRE	AUCHY LES HESDIN (62)	16
CORSAIRE D'AYMERIES	MORTELECQUE LUDOVIK	CARNIN (59)	17
DAAN VAN DE BEEKSEWEG*	SYNDICAT D'ELEVAGE DU CHEVAL TRAIT DU NORD	ST-AMAND-LES-EAUX (59)	18
DARTOS PÉVÉLOIS	GRIFFARD MICHEL	CYSOING (59)	19
EMIR DU MARAIS	ROUFFELAERS LUDOVIC	OUDEZEELE (59)	20
EVERT VAN'T HOF VAN PIEMONT*	PNR SCARPE ESCAUT	ST-AMAND-LES-EAUX (59)	21
GRIM VAN DE LINDEHOEF*	COPIN DOMINIQUE	LE NOUVION EN THERACHE (02)	22
HARDY VAN DE BONENPOLDER*	MORTELECQUE LUDOVIK	CARNIN (59)	23
HUIB VAN DE ZANDWEG	LARIDANS MARCEL	COYECQUES (62)	24
JONAS VAN LUCHTEREN*	BIZOUARD FLORIAN	ALLEREY (21)	25
MARCO VAN ALEBLOK*	VANVOOREN ANNE-MARIE	BERLAIMONT (59)	26
MISTRAL VAN HET RIJKELHOF*	POUILLE HEUGHEBAERT ARLETTE	HONNELLES ERQUENNES (BE)	27
PÉRON VAN DEDEM*	DECAYEUX-WABBES JULIE	NEUVILLE PRÈS SÉES (61)	28
QUAZAR DE MONCHY*	GOBILLOT SANDRINE	LES AUTHIEUX SUR CALONNE (14)	29
QUERCUS DES RECHAUX	MORTELECQUE LUDOVIK	CARNIN (59)	30
QUILÈS DU TOUQUET	GOURSONNET JACQUES	ESPINASSE (63)	31
ROB VAN STERHOVEN*	FILLET STEVEN ET EVA	VLEZENBEEK (BE)	32
ROMÉO DU ROSEAU	COPIN DOMINIQUE	LE NOUVION EN THERACHE (02)	33
RONNY KING VAN DE PAARDEHOEVE* (IFCE)	INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION	COMPIÈGNE (60)	34
SAMOS DE LECELLES	VANVOOREN ANNE-MARIE	BERLAIMONT (59)	35
SILVER D'OOSTHOVE	LENNE GUY	BOISJEAN (62)	36
UNIQUE VAN HET HERMESHOF*	GODIN RAYM. ET J. CHRISTOPHE	THIVENCELLE (59)	37
VULPIN 6*	BEAUGEOIS DOMINIQUE	HARPNVILLE (80)	38

(IFCE) : APPARTENANT A L'INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION

* FACTEUR DE TRAIT DU NORD

ATOS VALAUDIERE

N° STUDBOOK : 1918 C



NAISSEUR : DEMEURE Claude
à ST RÉMY DU NORD (59)
PROPRIÉTAIRE : VANGENEBERG Geneviève
340 rue des Bauduins
59226 LECELLES
Tél. : 03 27 48 01 80



Photo 2016

DATE DE NAISSANCE : 2010

TAILLE : 1,83 m

ROBE : Noir

BRUTUS VAN KOLHOL	BRAS VAN KOLHOL	EMIR VAN WAARDZICHT
		DIANA VAN'T BROEK
	KELLY VAN DE MIRZAOEVE	ARUAL VAN HOEVE DE EIK
		NERA VAN HAZELBEEK
REGINE VALAUDIERE	BLOC VAN DE WAAIENBERG	JIM VAN NIESENHOF
		TOSCA VAN DE WAAIENBERG
	VANILLE	SOUVENIR VAN BOEKEL
		DALIDA VAN'T FRUITHOF

BARON VAN DEN HOORN

N° STUDBOOK : 1866 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : R. VAN DIERENDONK, MOERKERKE (BE)
PROPRIÉTAIRE : DRUET Guy
 599 Route du Fréchet
 31220 MARIGNAC LASPEYRES
 Tél. : 06 42 85 87 94



Photo 2010

DATE DE NAISSANCE : 2005

TAILLE : 1,73 m

ROBE : Bai

BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	JIM VAN NIESENHOF	JIM VAN DEN OUDENBOS
		VERA VAN NIESENHOF
	BABET VAN STUYVENBERG	CONSTAND VAN ST MARTENS
		MIRANDA VAN'T KRAAYENHOF
BARONES VAN DEN HOORN	BARRON VAN OP DEN DLJK	HARDI VAN DE ROOKER
		NINA VAN DE MEIBOOM
	LADY VAN ST PIETERS	WISKY DE LEFFINGE
		MIRA VAN DE HELLEHOEK

CACHOU DU ROSEAU



NAISSEUR : EARL DU BLANC BALLOT
PROPRIÉTAIRE : EARL DU BLANC BALLOT
 4 rue d'Huquinville
 59242 CAPPELLE EN PÉVÈLE
 Tél : 03 20 59 33 36



Photo 2016

DATE DE NAISSANCE : 2012

TAILLE : 1,76 m

ROBE : Noir

DAAN VAN DE BEEKSEWEG	SIDONIUS VAN'T ZAND	IWAN VAN AARDENHOF
	SABINE VAN DE LINGE	ELVIRA VAN HET KRUISSEWEGJE
		NICO UIT DE BREDEWEG
NINA DU ROSEAU	COQUIN	SANDRA VAN HOEVE LAGEREIJT
		JUNIOR VAN DE LANSHOEVE
	FANY DU ROSEAU	VERA VAN DE LINDEHOEF
		TAQUIN
		MAZETTE

CARL DE BAUDE

N° STUDBOOK : 1952 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : MASSON Françoise à VITTEAUX (21)
PROPRIÉTAIRE : VANVOOREN Anne-Marie
 2 chemin des vigneron
 59145 BERLAIMONT
 Tél : 03 27 62 74 80 - 06 24 40 18 44



Photo 2016

DATE DE NAISSANCE : 2012

TAILLE : 1,75 m

ROBE : Rouan

ARNO VAN DE HEIRHOEVE	POL VAN HANSEVELDE	JIM VAN NIESENHOF
		CARO
SERVANE DE BAUDE	ROZALIE VAN HOOGBEEMD	LARS VAN DE SMIDSE
		JULIA VAN HOOGBEEMD
SERVANE DE BAUDE	NAPOLEON DE POSANGE	MIK VAN DE KAPELHOEVE
		CHICANE
	IDOLE	DONALD
		RITA

CÉSAR DE LA VALAUDIER

N° STUBBOOK : 1938 C



NAISSEUR : DEMEURE Claude à ST RÉMY DU NORD (59)
PROPRIÉTAIRE : PRUVOST Alain et Pierre
 27 rue de Montigny
 62770 AUCHY LES HESDIN
 Tél. : 06 70 32 88 55



Photo 2016

DATE DE NAISSANCE : 2012

TAILLE : 1,79 m

ROBE : Gris Fer

SECRET	BARON DE LA FONTAINE	FISTON DU SEIGNEUR
	NESS DE LATAULE	BERTIL DE LA FONTAINE
		HERCULE DU TOUQUET
REGINE VALAUDIERE	BLOC VAN DE WAAIENBERG	CHIPIE LAIGNY
		JIM VAN NIESENHOF
	VANILLE	TOSCA VAN DE WAAIENBERG
		SOUVENIR VAN BOEKEL
		DALIDA VAN'T FRUITHOF

CORSAIRE D'AYMERIES

N° STUBBOOK : 1942 C



NAISSEUR : VANVOOREN Anne-Marie à BERLAIMONT (59)
PROPRIÉTAIRE : MORTELECQUE Ludovik
 7bis rue de Camphin
 59112 CARNIN
 Tél. : 06 23 90 56 71



Photo 2016

DATE DE NAISSANCE : 2012

TAILLE : 1,73 m

ROBE : Gris Fer

SECRET	BARON DE LA FONTAINE	FISTON DU SEIGNEUR
		BERTIL DE LA FONTAINE
	NESS DE LATAULE	HERCULE DU TOUQUET
		CHIPIE LAIGNY
MARQUISE DU BOSQUET	IGOR DE ST REMY	URA
		BABETTE
	VANILLE	SOUVENIR VAN BOEKEL
		DALIDA VAN'T FRUITHOF

DAAN VAN DE BEEKSEWEG

N° STUDBOOK : 1872 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

NAISSEUR : W.G.J. Vos en Zn., AT WEHL (Gld.)
PROPRIÉTAIRE : SYNDICAT D'ELEVAGE
 DU CHEVAL TRAIT DU NORD
 442 rue de l'orée du Bois
 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX
 Tél. : 03 27 31 25 34



DISPONIBLE EN INSÉMINATION CONGELÉE



Photo 2012

DATE DE NAISSANCE : 2006

TAILLE : 1,75 m

ROBE : Rouan

SIDONIUS VAN'T ZAND	IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG
	ELVIRA VAN HET KRUISSEWEGJE	ERICA VAN DE KLAVERHOEVE
	NICO UIT DE BREDEWEG	GUIDE VAN ARCHEM
SABINE VAN DE LINGE	SANDRA VAN HOEVE LAGEREIJT	VERA VAN DE RINKEPAS
		EMIR VAN WAARDZICHT
		DESIREE UIT DE BREDEWEG
		JUNIOR VAN DE LANDSHOEVE
		FRANCIEN VAN STRATEN

DARTOS PÉVÈLOIS

N° STUDBOOK : 1954 C



NAISSEUR : GRIFFARD Michel
PROPRIÉTAIRE : GRIFFARD Michel - CYSOING (59)
 En station : CAULIER Claudie
 18, rue de Lannay
 59310 NOMAIN
 Tél. : 06 70 31 58 47



Photo 2016

DATE DE NAISSANCE : 2013

TAILLE : 1,76 m

ROBE : Bai

DAAN VAN DE BEEKSEWEG	SIDONIUS VAN'T ZAND	IWAN VAN AARDENHOF
	SABINE VAN DE LINGE	ELVIRA VAN HET KRUISSEWEGJE
JEMICA DU BEAU PAYS		COQUIN
	VIOLETTE	JUNIOR VAN DE LANSHOEVE
		VERA VAN DE LINDEHOEF
	RADONIS	
	QUETEUSE	

EMIR DU MARAIS

N° STUBBOOK : 1956 C



NAISSEUR : LELIEVRE GILLES À MOULLE (62)

PROPRIÉTAIRE : ROUFFELAERS Ludovic

1508 rue de Wylder

59670 OUDEZEELE

Tél : 06 11 61 58 10



Photo 2016

DATE DE NAISSANCE : 2014

TAILLE : 1,68 m

ROBE : Bai

VERTIGE DU SANTERRE	OSCAR DU CHATEAU	HARDI
		BETSY
	NINA VAN HALWEG	IGOR VAN GAASBEEK
		MIE VAN HALFWEG
ULVINA	FARAO VAN DE HEIKANT	MARCO VAN DE HEIRHOEVE
		FABELLA D'OPBRAKEL
	NOISETTE 146	COQUIN
		DUCHESSE

EVERT VAN'T HOF VAN PIEMONT

N° STUDBOOK : 1844 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : VAN LANDSCHOOT Luc à VEURNE (BE)
PROPRIÉTAIRE : PÔLE CHEVAL TRAIT DU NORD
 442 rue de l'Orée du Bois
 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX
 Tél : 06 82 84 54 46



Photo 2016

DATE DE NAISSANCE : 2005

TAILLE : 1,71 m

ROBE : Alezan

PASCAL VAN DE VARSELRING	COEN VAN DE RIJKSWEGEN	CHARMEUR VAN DE PAASHOEF
	YLGA VAN DE VARSELRING	SANDRA VAN DE BORGMEREN
		SIMON UIT DE VINKENPEEL
IRIS VAN'T HOF VAN PIEMONT	CALYPSO VAN'T HOF TER BREMPT	IRENE VAN VLUCHTENBURG
		ENSOR D'ELEWIJT
	FREYA VAN'T HOF VAN PIEMONT	HELLEN D'ELEWIJT
		MAX VAN'T LENZENBOS
		BARONNE DE WIMBOSTECK

GRIM VAN DE LINDEHOEF

N° STUDBOOK : 1830 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : DE BOE André à OPHASSELT (BE)
PROPRIÉTAIRE : COPIN Dominique
 LE NOUVION EN THIÉRACHE (02)
 En Station : 1 Voie Caillou
 02170 LESCHELLE
 Tél. : 06 83 88 65 96



Photo 2007

DATE DE NAISSANCE : 1995

TAILLE : 1,68 m

ROBE : Rouan

STAR VAN'T BLOEMENHOF	BLOC VAN OOMBERGEN	SOUVENIR VAN BOEKEL
		YORKAISE VAN HAZELBEEK
	OLGA DE PONTAILLES	BARNUM III VAN'T GEUSHOF
ESPERANCE		
CARMEN VAN BUGGENHOUT	CODEX DE WOLVERTEM	ELEGANT D'IMPDE
		HERMINE DU CHÂTEAU
	ARDA VAN ST PIETERS	KRIS VAN DEN OUDENBOS
		MARQUISE VAN'T GEUSHOF

HARDY VAN DE BONEMPOLDER

N° STUDBOOK : 1910C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : VERSYCK Ides à LISSEWEG-BRUGGE (BE)
PROPRIÉTAIRE : MORTELECQUE Ludovik
 7bis rue de Camphin
 59112 CARNIN
 Tél. : 06 23 90 56 71



Photo 2016

DATE DE NAISSANCE : 2005

TAILLE : 1,80 m

ROBE : Alezan

COEN VAN DE RIJKSWEGEN	CHARMEUR VAN DE PAASHOEF	BARRIE VAN DE SMIDSE
		ANJA VAN DE PAASHOEF
	SANDRA VAN DE BORGMEREN	DORIS VAN DE BOLMAN
		ROLANDA VAN ANDEREN
EMMA VAN DE BONEMPOLDER	CLAIRON VAN'T GROOTHOF	ARCO VAN DE SCHAIJKSEHOEK
		JOKE VAN HET GROOTHOF
	MIEK VAN DE GROENE VOETWEG	GUIDO VAN KASTEREN
		KAROLIN VAN DE ZILTEDREEF

HUIB VAN DE ZANDWEG

N° STUDBOOK : 1940 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : KOOLS H. en Zn., RIEL (NL)

PROPRIÉTAIRE : LARIDANS Marcel

15 rue principale

62560 COYECQUES

Tél : 03 21 95 54 11



Photo 2016

DATE DE NAISSANCE : 2012

TAILLE : 1,81 m

ROBE : Rouan

IWAN VAN AARDENHOF	UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT
		SANDRA VAN DEN HOUWENBERG
	ERICA VAN DE KLAVERHOEVE	MARCO VAN DE NOORWEGSEKAAI
		HELMA VAN DE HEIHOEF
SYLVA VAN DE ZANDWEG	MELLE VAN HOEVE DE EIK	STAR VAN DE SMIDSE
		NORMA VAN ETTELGEM
	ELVERA VAN DE ZANDWEG	TONIC VAN'T BLOEMENHOF
		VERA VAN DEN AMER

JONAS VAN LUCHTEREN

N° STUDBOOK : 1930 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : VAN DOORSELAERE Stal, DRONGEN (BE)

PROPRIÉTAIRE : BIZOUARD Florian

Huilly

21230 ALLEREY

Tél : 06 43 71 89 35



Photo 2009

DATE DE NAISSANCE : 2008

TAILLE : 1,70 m

ROBE : Rouan

POL VAN HANSEVELDE	JIM VAN NIESENHOF	JIM VAN DEN OUDENBOS
	CARO	VERA VAN NIESENHOF
		BUFFALO VAN'T ZWALUWNEST
AGRI-ANNE VAN LUCHTEREN	LARS VAN DE SMIDSE	ISAURA D'EXAERDE
		ARUAL VAN HOEVE DE EIK
	AGRILEENE VAN DE HEIRHOEVE	DINA VAN HET ZWALUWNEST
		DORUS D'OPBRAKEL
		AGRICOLE VAN'T ZOUTE

MARCO VAN ALEBLOK

N° STUDBOOK : 1902C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : VAN HERCK Ernest (BE)
PROPRIÉTAIRE : VANVOOREN Anne-Marie
 2 chemin des vigneron
 59145 BERLAIMONT
 Tél : 03 27 62 74 80 - 06 24 40 18 44



Photo 2013

DATE DE NAISSANCE : 2007

TAILLE : 1,73 m

ROBE : Bai

BART VAN VELZEN	ULTIMO	UDO VAN BRANDEVOORT
		MARSCHA UIT DE GAARHOEK
	VERA VAN VELZEN	AVENIR VAN DE KANNELUST
		BIANCA VAN VELZEN
BETTI VAN MISPELDONCK	DORUS VAN'T DRIESVELD	KARLO VAN DE VIERSTRAAT
		GWENDOLINE
	JEANNE VAN DRY GOTEN	CASTOR VAN INJER
MINA VAN DRY GOTEN		

MISTRAL VAN HET RIJKELHOF

N° STUD BOOK : 1934 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : SMEERS Max en Nico, BRUSTEM - ST TRUIDEN (BE)
PROPRIÉTAIRE : POUILLE HEUGHEBAERT Arlette
 Place du Jonquois, 8
 7387 HONNELLES ERQUENNES (BE)
 Tél : 00 32 65 65 51 41



Photo 2014

DATE DE NAISSANCE : 2009

TAILLE : 1,76 m

ROBE : Rouan

TIJN VAN DE Vliegert	FLORIAN VAN'T RIETENHOF	ENSOR D'ELEWIJT
		ASTER VAN DEN OUDENBOS
	LISSAN VAN DE Vliegert	UDO VAN DEN HOUWENBERG
KRISTEL VAN HOOGDONK		
ELS VAN DE BROEKWINNING	ISIDORE VAN DEN HAGELBERG	GOLIATH
		NICOLE VAN REIGERSBOSCH
	IMELDA VAN DE REITE	MARCO VAN DE BERGSE HOEVE
		INGRID VAN DE CLEMSEHOEK

PERON VAN DEDEM

N° STUDBOOK : 1936 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : ZWIERS G., DEDEMSVAART (NL)
PROPRIÉTAIRE : DECAYEUX - WABBES Julie
 La Moisière
 61500 NEUVILLE PRES SEES
 Tél : 02 33 36 68 30



Photo 2014

DATE DE NAISSANCE : 2004

TAILLE : 1,68 m

ROBE : Rouan

UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT	JUNIOR VAN'T HOOGHOF
	SANDRA VAN DE HOUWENBERG	VERA VAN POPKENSBURG
		GUIDO VAN BRANDEVOORT
CHANNEL VAN DEDEM	SUNNY VAN'T BLOEMENHOF	LINDA DE ST PIERRE
		DORUS D'OPBRAKEL
	PETRA VAN DE VLIERT	OLGA DE PONTAILLES
		URBAIN VAN DE LINDEHOEF
		KRISTEL VAN HOOGDONK

QUAZAR DE MONCHY

N° STUDBOOK : 1854 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : DECAYEUX - WABBES Julie
à NEUVILLE PRÉS SEES (61)

PROPRIÉTAIRE : GOBILLOT Sandrine
750 Chemin de la Rillegatte
14130 LES AUTHIEUX-SUR-CALONE
Tél : 02 31 64 05 65 - 06 68 23 26 25



Photo 2013

DATE DE NAISSANCE : 2004

TAILLE : 1,67 m

ROBE : Bai

CASTRO VAN DE ZANDWEG	UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT
		SANDRA VAN DE HOUWENBERG
	MIRA DE TERFOSSE	BRUNO VAN STAPPERSHOF
		DALLY VAN'T KAPELHOF
DALMA VAN DE KYMMELSHOF	JARNO VAN DE PEELSTRAAT	BARRON VAN OP DEN DIJK
		EVELIEN VAN DE PEELSTRAAT
	DEZIEREE VAN DE KYMMELSHOF	DORIS VAN DE BOLMAN
		DESY

QUERCUS DES RECHAUX

N° STUDBOOK : 1882 C



NAISSEUR : PIAGET Philippe à SAVIGNY-SUR-CLAIRIS (89)
PROPRIÉTAIRE : MORTELECQUE Ludovik
 7bis rue de Camphin
 59112 CARNIN
 Tél. : 06 23 90 56 71



Photo 2016

DATE DE NAISSANCE : 2004

TAILLE : 1,83 m

ROBE : Rouan

BERT VAN DE VELKANT	CHARMEUR VAN DE PAASHOEF	BARRIE VAN DE SMIDSE
		ANJA VAN DE PAASHOEF
	BETSY VAN'T OUDE BOSCH	TOM VAN DE REEP
LADY D'OOSTHOF		ANNEKE VAN'T GROENENBROEK
	HARDI	BRUNO VAN DE MERODEDREEF
		AGRICOLE VAN'T ZOUTE
	BELLA VAN DE HOENDERS	ELIAS VAN'T RONDE HO
		MINA VAN HET GROENE H

QUILES DU TOUQUET

N° STUDBOOK : 1822C



NAISSEUR : BENAULT Bernadette à NIEPPE (59)

PROPRIÉTAIRE : GOURSONNET Jacques

Le Bourg

63390 ESPINASSE

Tél : 04 73 85 84 50 - 06 89 23 02 84



Photo 2006

DATE DE NAISSANCE : 2004

TAILLE : 1,64 m

ROBE : Rouan

LUTTEUR DU TOUQUET	COQUIN	JUNIOR VAN DE LANDSHOEVE
		VERA VAN DE LINDEHOEF
	CARLA TOUQUET	SOSTHEME
		LINDA DU CALVAIRE
DUCHESSÉ	URANUS	TOM DU PREA
		ROXANE DE SAILLY
	ULLAH	QUITUS
		GLOIRE DES PRES

ROB VAN STERNHOVEN

N° STUDBOOK : 1956 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : MATTHIJSSEN Louis, BRECHT (BE)

PROPRIÉTAIRE : FILLET Steven et Eva

Konijnestraat 172

1602 VLEZENBEEK (BE)

0032 23 10 06 19



Photo 2015

DATE DE NAISSANCE : 2007

TAILLE : 1,80 m

ROBE : Bai

BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	JIM VAN NIESENHOF	JIM VAN DEN OUDENBOS
		VERA VAN NIESENHOF
	BABET VAN STUYVENBERG	CONSTAND VAN ST MARTENS
		MIRANDA VAN'T KRAAYENHOF
ESTER VAN MELDERT	HARDI	BRUNO VAN DE MERODEDREEF
		AGRICOLE VAN'T ZOUTE
	KATJA VAN BIJGAARDEN	IDEALISTE D'OPBRAKEL
		ELA VAN BIJGAARDEN

ROMEO DU ROSEAU

N° STUDBOOK : 1840 C



NAISSEUR : LEMAIRE Claude à CAPPELLE EN PEVELE (59)
PROPRIÉTAIRE : COPIN Dominique
 LE NOUVION EN THIERACHE (02)
 En Station : 1 Voie Caillou
 02170 LESCHELLE
 Tél. : 06 83 88 65 96



Photo 2010

DATE DE NAISSANCE : 2005

TAILLE : 1,72 m

ROBE : Bai

BLOC VAN DE WAAIENBERG	JIM VAN NIESENHOF	JIM VAN DEN OUDENBOS
		VERA VAN NIESENHOF
BLOC VAN DE WAAIENBERG	TOSCA VAN DE WAAIENBERG	HARDI
		FANNY VAN DE CLEMSBROEK
KELLY DU ROSEAU	COQUIN	JUNIOR VAN DE LANDSHOEVE
		VERA VAN DE LINDEHOEF
KELLY DU ROSEAU	FANY DU ROSEAU	TAQUIN
		MAZETTE

RONNY KING VAN DE PAARDEHOEVE (IFCE)

N° STUDBOOK : 1926 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : MOREELS Alain et Eugeen
DUISBURG TERVUREN (BE)

PROPRIÉTAIRE : PROPRIÉTAIRE : INSTITUT FRANÇAIS
DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION - COMPIEGNE (60)

En station : HOUVENAGEL Jean-Sébastien

2065 Route du Monts des Cats - 59276 FLETRE

Tél. : 06 70 56 06 77



Photo 2013

DATE DE NAISSANCE : 2006

TAILLE : 1,71 m

ROBE : Rouan

DRUM VAN DE LANGENDONK	ISIDORE VAN DEN HAGELBERG	GOLIATH
	CATRIEN VAN DE MARIE-HOEVE	NICOLE VAN REIGERSBOSCH
		URBAIN VAN DE LINDEHOEF
MANON VAN TERSAET	MARCO VAN DE HEIRHOEVE	LEXA VAN DE HEERSEWEG
		HARDI
	SANDRA VAN TERSAET	HELGA VAN DEN HAGELENBERG
		CARLO VAN ELVERSELE
		NICOLE VAN TERSAET

SAMOS DE LECELLES

N° STUDBOOK : 1846 C



NAISSEUR : VANGENEBERG Jean-Marie
à LECELLES (59)
PROPRIÉTAIRE : VANVOOREN Anne-Marie
2 chemin des Vignerons
59145 BERLAIMONT
Tél : 03 27 62 74 80 - 06 24 40 18 44



Photo 2012

DATE DE NAISSANCE : 2006

TAILLE : 1,82 m

ROBE : Bai

CASTRO VAN DE ZANDWEG	UDO VAN DEN HOUWENBERG	UDO VAN BRANDEVOORT
		SANDRA VAN DE HOUWENBERG
	MIRA DE TERFOSSE	BRUNO VAN STAPPERSHOF
DALLY VAN'T KAPELHOF		
IROQUOISE DE LECELLES	COQUIN	JUNIOR VAN DE LANSHOEVE
		VERA VAN DE LINDEHOEF
	COMTESSE LECELL	CARLO VAN BEUKENHOF
		TANIA

SILVER D'OOSTHOVE

N° STUDBOOK : 1848 C



NAISSEUR : DUPUICH Jean-François à RELY (62)

PROPRIÉTAIRE : LENNE Guy

67 rue du Grand Bois Huré

62170 BOISJEAN

Tél. : 06 11 61 49 50



Photo 2016

DATE DE NAISSANCE : 2006

TAILLE : 1,74 m

ROBE : Rouan

PIM VAN DE PIJP	JIM VAN DEN OUDENBOS	BLOC VAN OOMBERGEN
	URSULA VAN DE PIJP	TULP VAN'T CLEIHOFF
NOISETTE DE LA LYS		UDO VAN BRANDEVOORT
	COQUIN	JUNIOR VAN DE LANSHOEVE
		VERA VAN DE LINDEHOEF
	DOLY DU TOUQUET	TAQUIN
URANIS DU TOUQUET		

UNIQUE VAN HET HERMESHOF

N° STUDBOOK : 1946 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : HENCKENS-GEUSENS Nico, MAASEIK (BE)
PROPRIÉTAIRE : GODIN Raymond et Jean-Christophe
 26 rue de Saint Aybert
 59163 THIVENCELLE
 Tél. : 06 26 88 42 67



Photo 2015

DATE DE NAISSANCE : 2006

TAILLE : 1,77 m

ROBE : Bai

ULTIMO	UDO VAN BRANDEVOORT	JUNIOR VAN HET HOOGHOF
		VERA VAN POPKENSBURG
	MARSCHA UIT DE GAARHOEK	HARM VAN DE OUDERIJNSTRAAT
		ZINA VAN WAARDE
HANNE VAN HET HERMESHOF	CALYPSO VAN'T HOF TER BREMPT	ENSOR D'ELEWIJT
		HELLEN D'ELEWIJT
	OLGA VAN HET HERMESHOF	PRINS VAN'T BLOEMENDAL
		BLANCHE VAN HET HERMESHOF

VULPIN 6

N° STUDBOOK : 1932 C

FACTEUR DE TRAIT DU NORD



NAISSEUR : Earl DUPAQUIER - POSANGES (21)

PROPRIÉTAIRE : BEAUGEOIS Dominique

4 rue de Warloy Baillon

80560 HARPONVILLE

Tél : 03 22 76 42 51



Photo 2013

DATE DE NAISSANCE : 2009

TAILLE : 1,68 m

ROBE : Bai

ZJEEN VAN'T COSTERSHOF	BUFFALO VAN'T CAMILLENHOF	JIM VAN NIESENHOF
		BABET VAN STUYVENBERG
	ERIKA VAN DE NOORDVAART	BRUNO VAN OP DEN DIJK
FANNY		
ORLETTE	MIK VAN DE KAPELHOEVE	STAR VAN'T BLOEMENHOF
		MYRTHE VAN DE VLIERSTEEG
	LINETTE 41	TAIS TOI DU BOURBEAU
		FLEUR DE MAI

EXTRAIT DU REGLEMENT DU STUD-BOOK DU *Trait du Nord*

Règlement approuvé le 16 Décembre 2014



ARTICLE 1

Le présent règlement fixe les conditions d'inscription au stud-book du Trait du Nord ainsi que les normes de qualification applicables aux reproducteurs. Il est établi par la commission du stud-book et approuvé par le ministre chargé de l'agriculture après avis de la commission du livre généalogique. L'établissement public « Institut français du cheval et de l'équitation » (IFCE) est chargé de son application.

ARTICLE 2

Le stud-book du Trait du Nord comprend :

- 1) Un répertoire des étalons approuvés pour produire dans la race.
- 2) Un répertoire des juments pouvant produire dans la race.
- 3) Un répertoire des poulains inscrits à la naissance au stud-book de la race.
- 4) Un répertoire des animaux inscrits à titre initial.
- 5) Une liste des naisseurs de chevaux Trait du Nord.

Lors de l'édition périodique du stud-book, n'apparaissent que les reproducteurs ayant eu un produit inscriptible au stud-book dans la période de référence.

ARTICLE 3

Sont seuls admis à porter l'appellation Trait du Nord les animaux inscrits au stud-book du Trait du Nord.

ARTICLE 4

Les inscriptions au stud-book du Trait du Nord se font au titre de l'ascendance ou à titre initial.

ARTICLE 5

INSCRIPTION AU TITRE DE L'ASCENDANCE

- 1) Sont inscrits automatiquement à la naissance au titre de l'ascendance les produits nés en France :
 - a) issus d'une saillie régulièrement déclarée d'un étalon approuvé ;
 - b) ayant été déclarés à l'IFCE dans les 15 jours qui suivent leur naissance ;
 - c) ayant eu leur signalement relevé sous la mère avant le sevrage et avant le 31 décembre de l'année de naissance par un identificateur habilité ;
 - d) ayant reçu un nom dont la première lettre correspond à l'année de naissance, « C » en 2013 ;
 - e) immatriculés et enregistrés au fichier central des équidés qui lui délivre un document d'identification et une carte d'immatriculation ;
 - f) dont le père est approuvé pour la production en Trait du Nord suivant les conditions fixées aux articles 10 et 11 du présent règlement ;
 - g) dont la mère, âgée d'au moins 3 ans au moment de la saillie est inscrite au stud-book du Trait du Nord.

- 2) Sont également inscrits les produits qui répondent aux conditions a) b) d) e) f) et g) ci-dessus, qui ont été identifiés initialement par des boucles auriculaires, issus de reproducteurs Trait du Nord, après contrôle de filiation, signalement et pose d'un transpondeur.

ARTICLE 6

INSCRIPTION À TITRE INITIAL

Animaux pouvant être concernés

Les animaux âgés d'au moins deux ans dont 3 grands-parents sur 4 sont inscrits au stud-book du Trait du Nord et portant la seule appellation « Trait » ou « origine constatée » non inscriptibles au titre de l'ascendance à l'un des stud-books français d'une autre race de trait.

Procédure d'inscription

Le propriétaire doit faire la demande d'inscription au Syndicat d'élevage du cheval de Trait du Nord. L'animal doit être présenté à la commission nationale d'approbation dans les conditions fixées par elle. La commission nationale d'approbation se prononce sans appel sur l'inscription à titre initial. Elle transmet le procès-verbal d'inscription au SIRE qui inscrit les animaux au stud-book Trait du Nord. La commission nationale d'approbation inscrit au stud-book du Trait du Nord les animaux qui sont conformes au standard de la race. Les animaux inscrits à titre initial peuvent être marqués (marque au fer) le jour de leur inscription. Il est fait mention de leur inscription au stud-book sur leur document d'identification et auprès du fichier central des équidés.

ARTICLE 7

FACTEUR DE TRAIT DU NORD

Les reproducteurs inscrits à un stud-book reconnu du cheval Auxois, du Trait Ardennais, du Trait Belge, ou du Trait Néerlandais portant l'appellation « origine étrangère », peuvent être admis au stud-book du Trait du Nord comme facteurs de Trait du Nord après examen de la commission nationale d'approbation et sur proposition de la commission du stud-book. S'ils sont importés en France, le propriétaire doit, avant examen par la commission nationale d'approbation, adresser à l'IFCE un dossier comprenant :

- l'original du certificat d'origine et d'inscription du stud-book étranger incluant un signalement graphique et le pedigree sur trois générations ;
- la traduction officielle de ce document si nécessaire, en particulier du signalement de l'animal ;
- le typage ADN de l'animal ;
- une déclaration sur l'honneur de propriété ;
- un chèque correspondant aux frais d'instruction du dossier.

FAIRE REPRODUIRE MON ÉTALON *Trait du Nord*

Pour faire reproduire un étalon Trait du Nord, il doit avoir été préalablement approuvé lors du concours des étalons courant octobre, ou lors de la marque complémentaire. Il doit également avoir un typage ADN (prise de sang).



L'éta lonnier qui souhaite faire reproduire son étalon doit ensuite obtenir un carnet de saillie. Pour cela, il doit compléter un formulaire de demande de carnet de saillie. Ce formulaire est à demander auprès du SIRE - 0811 90 21 31, ou à télécharger sur le site www.ifce.fr, rubrique SIRE et démarches.

Depuis 2016, la demande de cartes de saillies et la gestion de ces cartes peuvent désormais être réalisées en ligne sur le site www.ifce.fr. Attention, si vous choisissez ce mode de gestion, pensez à informer vos clients qu'ils devront réaliser eux-mêmes

leur déclaration de naissance ! Le carnet de saillie est désormais payant : de 20 € pour une démarche totalement dématérialisée à 40 € pour une démarche entièrement « papier ».

DÉMARCHE PAPIER

(Chaque carte de saillie comporte 3 feuillets) :

- La **déclaration de premier saut (DPS)** : elle est à compléter par l'éta lonnier lors de la première présentation de la jument à l'éta lon. Elle est ensuite à envoyer au SIRE dans les **15 jours suivant le premier saut** (que la jument soit pleine ou non). L'éta lonnier doit y noter le résultat de la saillie de l'année précédente. Si la jument est suitée, il doit faire la déclaration de naissance (prévue au dos de la DPS) et préciser l'identificateur choisi par l'éleveur (vétérinaire habilité ou agent de l'IFC). **ATTENTION : si l'identificateur choisit est l'agent de l'IFCE, il est très important de respecter les délais pour qu'il puisse prévoir les poula ins dans ses tournées de signalement !**
- Le **certificat de saillie**, à donner à l'éleveur après règlement de la saillie.
- La **déclaration de saillie** (souche jaune), à conserver par l'éta lonnier dans le carnet de saillie et à retourner pour le **1^{er} septembre** au SIRE.

La déclaration de premier saut et le carnet de saillie (en fin de saison) est à retourner à l'adresse suivante : SIRE

Route de Troche - BP 3
19230 ARNAC POMPADOUR

DÉMARCHE INTERNET

Avec votre carnet de saillie internet, réalisez l'enregistrement des déclarations de premier saut directement dans votre espace SIRE.

Une fois la DPS validée, l'éta lonnier a la possibilité d'imprimer l'attestation de saillie (AS) qu'il remet à l'éleveur. La déclaration de naissance (DN) ne pourra être, quant à elle, imprimée que par le mandataire de l'éta lon au paiement intégral de la saillie.

Pour plus d'informations :

www.ifce.fr > rubrique SIRE et démarches > Avant et après la saillie

FAIRE ENREGISTRER MON POULAIN *Trait du Nord*

La déclaration de naissance doit être faite au SIRE dans les 15 jours suivant la naissance :

- Si la jument est remise à la reproduction : la naissance du poulain est déclarée par l'éta lonnier sur la déclaration de premier saut (ATTENTION assurez-vous que votre éta lonnier utilise un carnet de saillie « papier », s'il a un carnet de saillie internet, c'est à vous de faire la déclaration de naissance). Ne pas oublier de donner les informations nécessaires à l'éta lonnier (nom du poulain et date de naissance). **Vérifiez que les papiers sont bien faits en temps et en heure par votre éta lonnier !**
- Si la jument n'est pas remise à la reproduction : un formulaire de déclaration de naissance se trouve au dos du certificat de saillie 2016. Il faut ainsi compé ter ce formulaire et l'envoyer au SIRE. Il est conseillé de garder une copie de cette déclaration de naissance.
- Vous pouvez également déclarer la naissance de votre poulain en ligne à partir de votre compte SIRE.

NOUVEAUTE 2017 : Le document d'identification des chevaux de Trait devient payant ! En effet, la subvention du Ministère de l'agriculture, qui permettait la prise en charge totale du coût jusqu'en 2016, va réduire progressivement en 2017 et 2018, pour s'arrêter complètement en 2019.

Pensez à joindre à votre déclaration de naissance un chèque à l'ordre de l'IFCE de :

- 7 € si vous faites une déclaration papier et que vous optez pour une carte d'immatriculation papier
- 5 € si vous faites une déclaration internet et que vous optez pour une carte d'immatriculation papier
- 4 € si vous faites une déclaration internet et que vous optez pour une carte d'immatriculation internet

Le signalement de votre poulain et la pose de la puce doivent être effectués AVANT le sevrage, DANS LES 8 MOIS SUIVANT LA NAISSANCE, et AVANT le 31 décembre de l'année de naissance.

Lors du passage de l'identificateur, vous devez vous munir du certificat d'origine de la mère du poulain et du certificat de saillie 2016, ou d'une photocopie si vous avez adressé l'original au SIRE pour déclarer la naissance.



Depuis 2016, le signalement graphique est obligatoire pour tous les équidés. Le document d'identification devra être édité dans les 12 mois qui suivent la naissance du poulain, dans le cas contraire, celui-ci sera automatiquement exclu de la consommation humaine ! Pensez à réaliser vos démarches en temps et en heure !

Le certificat d'origine évolue également, il

s'agira d'un modèle unique pour tous les équidés, avec une reliure à œillets métalliques et une couverture de couleur variable selon l'année de naissance.

ATTENTION : lors de la réception du certificat d'origine de votre poulain, vérifiez bien qu'il est enregistré comme Trait du Nord !

En cas de problème ou pour toute question complémentaire, contacter le SIRE au 0811 90 21 31.

Tous les papiers sont à adresser à :

SIRE
Route de Troche - BP3
19 231 ARNAC POMPADOUR

REPRODUCTEURS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Certains reproducteurs (mâles ou femelles) d'origine étrangère (principalement belge et hollandaise) peuvent être approuvés à produire en Trait du Nord. Ces reproducteurs sont alors appelés « Facteur de Trait du Nord » (après approbation).

Les éleveurs souhaitant présenter des reproducteurs à l'approbation peuvent le faire :

- **Pour les femelles** : lors du concours national des femelles à Cambrai en juillet (cela n'empêche pas la mise à la reproduction avant l'approbation car pour pouvoir obtenir un poulain « Trait du Nord », il faut que la mère soit approuvée avant la naissance du poulain).
- **Pour les mâles** : lors du concours national des mâles à Cambrai en octobre ou lors de la marque complémentaire à Saint Amand-les-Eaux en janvier-février.

Le tarif d'approbation est de 100 € par individu, payable en 2 fractions au Syndicat de la race :

- 50 € à régler à l'inscription (obligatoire pour tous les individus),
- 50 € à régler à l'approbation (si l'individu n'est pas approuvé, cette seconde fraction n'est pas à payer).

ATTENTION !! Pour pouvoir être présenté à l'approbation, l'individu doit être enregistré en France !!

Procédure d'enregistrement au SIRE

Pour enregistrer votre reproducteur étranger (mâle ou femelle) en France (SIRE), vous devez fournir les documents suivants :

- L'original du certificat d'origine et d'inscription au stud-book étranger incluant un signalement graphique et le pedigree sur trois générations,
- La traduction du signalement contenu dans le certificat d'origine,
- Un typage ADN,
- Une attestation sur l'honneur de propriété,
- Un chèque de 60 € à l'ordre de l'IFCE pour l'enregistrement au SIRE.

Une fois le dossier complet, vous devez l'adresser à :
SIRE

**Route de Troche - BP3
19 231 ARNAC POMPADOUR**

Pour les étalons saillissant sur le territoire français, la procédure de demande de carnet de saillie est la même que pour les étalons Trait du Nord.

Cas des étalons belges saillissant en Belgique

Pour être approuvés dans ce cas, les étalons belges doivent être approuvés à saillir en Belgique. La demande de carnet de saillie se fait également au SIRE mais le carnet de saillie est ensuite envoyé à la Confédération Belge du Cheval. Le propriétaire de l'étalon doit alors adhérer à cette structure pour pouvoir récupérer son carnet de saillie.

Pour plus de renseignements, contactez la Confédération Belge du Cheval au 0032 24 78 27 54.

VOS DÉMARCHES SANITAIRES AVEC LE SIRE

Détenteur en règle = protection sanitaire renforcée

A partir de 2015, des contrôles sur les obligations du détenteur d'équidés seront mis en place. Le non-respect de ces obligations sanitaires peut entraîner des sanctions de 450 à 1 500 €.

En cas de contrôle le détenteur doit pouvoir présenter :

- les documents d'identification des équidés présents sur le lieu,
- l'attestation de déclaration du lieu de détention,
- un registre d'élevage à jour avec notamment la liste des équidés présents et leurs mouvements.



Identification des équidés

Savoir reconnaître un cheval en toutes circonstances est indispensable à la traçabilité sanitaire. Tout équidé présent sur le territoire français (né en France ou importé) doit être identifié avec :

- un transpondeur électronique,
- un document d'identification (passeport) comportant un relevé des marques naturelles du cheval (signalement),
- un numéro SIRE attestant son enregistrement au fichier central.

L'enregistrement dans le fichier central SIRE de l'équidé et de son propriétaire est obligatoire. Il est automatique lors de la première identification du cheval pour les passeports émis par l'ifce. Dans les autres cas, la démarche doit être faite par le propriétaire ou le détenteur de l'équidé. Tout équidé introduit ou importé doit être enregistré dans les 2 mois suivant son introduction. Il doit être accompagné d'un certificat sanitaire établi dans le pays d'origine préalablement à son importation.

Pour savoir si votre cheval est pucé ? s'il a des papiers ? s'il est enregistré au SIRE ? Consultez sa fiche dans Infochevaux sur www.haras-nationaux.fr. Si votre cheval n'a pas de document d'identification et /ou de transpondeur, contactez un identificateur habilité pour le faire identifier au plus vite.

Déclaration des lieux de détention

Vous devez déclarer les lieux de détention d'équidés dont vous êtes responsable, que vous soyez professionnel ou particulier, propriétaire ou non des équidés détenus à titre permanent ou temporaire :

- par internet sur www.haras-nationaux.fr
- par courrier en complétant et renvoyant au SIRE le formulaire disponible sur internet ou sur demande au 0811 90 21 31 ou par mail à info@ifce.fr.

Déclaration du vétérinaire sanitaire

Si un lieu accueille 3 équidés et +, un vétérinaire sanitaire doit être déclaré à la DDPP du département de votre lieu de détention. Rapprochez-vous de votre vétérinaire traitant, celui-ci doit être habilité en tant que vétérinaire sanitaire dans ce département. Vous pouvez compléter le formulaire afin de déclarer le vétérinaire sanitaire choisi sur www.haras-nationaux.fr



Tenue du registre d'élevage

Tout détenteur doit tenir un registre d'élevage contenant tous les renseignements à jour concernant le lieu de détention et les équidés présents. Celui-ci comporte 5 chapitres permettant de synthétiser les informations essentielles relatives au lieu de détention, au suivi des mouvements des équidés, les soins et l'entretien qui leur sont apportés et de tracer les interventions vétérinaires (médication). Vous trouverez un modèle de registre d'élevage à télécharger sur www.haras-nationaux.fr

Gestion de la fin de vie

La gestion de la fin de vie d'un cheval doit être anticipée afin que les précautions nécessaires soient prises, notamment d'un point de vue sanitaire.

Eligibilité à la consommation humaine

Afin de pouvoir être abattu pour la consommation humaine :

- les animaux nés avant 2009 doivent :
 - avoir été identifiés avant le 01/01/2010 ;
 - avoir un feuillet traitement médicamenteux inséré avant le 01/01/2010 ;
 - être pucés.
- les animaux nés après 2009 doivent avoir été identifiés et pucés dans les 12 mois suivant leur naissance.

Remplissage du feuillet

En cas d'exclusion définitive, la partie II du feuillet est renseignée par le vétérinaire et/ou le propriétaire. Les traitements à base de « substances essentielles » qui excluent l'équidé pendant 6 mois de la filière viande doivent être consignés par le vétérinaire en partie III du feuillet. Si vous souhaitez que cette exclusion soit enregistrée dans la base de données, renvoyez au SIRE une photocopie du feuillet traitement médicamenteux complété.

Équarrissage

A la mort de l'équidé, contactez l'équarrisseur de votre secteur pour l'enlèvement du cheval :

- par internet : réglez en ligne les frais d'équarrissage de votre équidé, bénéficiez d'un tarif par département mutualisé et négocié par l'ATM et facilitez la traçabilité dans la base SIRE.
- par téléphone : l'équarrissage doit prendre en charge le document d'identification de votre cheval et le retourner au SIRE pour enregistrement de la mort. Si vous souhaitez le récupérer, joignez votre demande et une enveloppe timbrée à votre adresse pour le retour.
 - Si toutefois les documents de l'équidé n'ont pas été transmis à l'équarrisseur, envoyez-les au SIRE pour enregistrement.
 - Si vous êtes propriétaire d'un cheval qui n'a pas été enregistré comme mort, déclarez sa mort auprès du SIRE par internet ou par courrier.

Informations non contractuelles susceptibles d'évoluer selon la réglementation en vigueur. Plus d'informations sur www.haras-nationaux.fr

Liste des adhérents au Syndicat du cheval Trait du Nord

A

AGACHE	Annie-Claude	19, rue de l'Olizier	59 239 THUMERIES	06 82 83 99 92
AGACHE	Joseph	19, rue de l'Olizier	59 239 THUMERIES	03 20 86 35 19
AUBLIN	François	Ferme de Fontaine au Tertre	59 271 VIESLY	07 62 22 94 39
AUBRIT	Elise	677, rue des Sarts	59 310 COUTICHES	06 74 20 45 27

B

BAILLY	Georges	8, rue des Vignes	21 200 MEURSANGES	06 20 36 34 20
BAR	André	3, rue de la Vallée	02 450 FESMY LE SART	03 23 60 07 95
BAURAIN	Frédéric	9, rue de Théroouanne	62 960 LAIRES	06 09 60 15 71
BAZELIS	Bernard	5, chemin des Millionnaires	62 220 CARVIN	06 87 73 94 64
BEAUJEOIS	Dominique	4 rue Warloy	80 560 HARPONVILLE	07 71 08 21 32
BELLEMONT	Jean-Marc	40, rue Jules Ferry	59 111 HORDAIN	03 27 27 06 46
BERNARD	Christophe	45, rue des Bodelez	59 440 SAINT AUBIN	07 84 22 82 18
BEUCKELAERE - DULONGCOURTY	Véronique	16, Verduyster-Straete	59 380 COUDEKERQUE VILLAGE	06 85 69 65 50
BEZE	Patrick	La Forge - 4, rue d'Haussy	59 730 SAINT PYTHON	06 20 69 65 77
BIZOUARD	Florian	Huilly	21 230 ALLERY	06 43 71 89 35
BLONDIAU	Bertrand	261, rue d'en haut	59 144 GOMMEGNIES	06 80 34 87 04
BOETE	Jean-Florent	536, rue d'en Haut	62 460 DIEVAL	06 33 72 31 62
BONVARLET	Chantal	15, chemin du Grand Marais	59 650 VILLENEUVE D'ASCQ	03 20 91 04 50
BOUDIN	Jean	8, rue des Lauriers	59 300 FAMARS	06 03 25 49 58
BOUTILLIER	Jean-Pierre	1, Le Chauffour	59 440 FLAUMONT WAUDRECHIES	06 86 33 66 61
BOY	Fanny	351, rue de la Gaillarderie	59 710 MERIGNIES	06 06 54 92 42
BRAEM	Danielle	7, rue Princesse	59 000 LILLE	06 81 34 09 17
BRECHIGNAC	Christian	14, place du G. de Gaulle	59 242 TEMPLEUVE	06 15 47 62 24
BRIOS	Alain	65, rue de Crécy	62 140 BREVILLERS	06 13 80 11 50
BRUNAU	Jean-Michel	1213, rue de la Vacquerie	59 246 MONS EN PEVELE	06 81 21 75 30
BRUNNEVAL	Valérie	17, rue de la Briqueterie	59 600 MAUBEUGE	06 59 34 58 59
BRYNAERT	Kurt	Rue de la Carrière 6	B-7950 CHIEVRES	+32 498 14 41 39
BULOT	Laurent	185, rue des haies de Bailleul	59 144 GOMMEGNIES	06 87 13 91 24
BULTEZ	Stéphane	21/51 Avenue Marcel Cachin	59 282 DOUCHY LES MINES	06 24 37 20 36
BUNS	Laurent	4, rue des Dames	59 181 STEENWERCK	06 72 30 85 47
BUREAU	Jean-Paul	101, avenue du G. de Gaulle	21 320 POUILLY EN AUXOIS	06 82 20 10 37

C

CARBONNIER	Pierre	4, chemin du Pire	59 770 MARLY	06 69 03 27 36
CARON	Jonathan	11, rue d'Enfer	62 124 RUYAULCOURT	06 50 25 54 07
CARPENTIER	Didier	745, rue du Long Buhot	59 199 BRUILLE SAINT AMAND	06 78 39 56 65
CAUCHY	Michel	74, rue Barbeau	59 144 GOMMEGNIES	06 17 32 41 30
CHADEYRON	Cédric	3, rue des Pervenches	63 760 BOURG LASTIC	
CHOMEL	Benoît	Le Village	07 340 VINZIEUX	06 46 09 41 62
CHRISTIANN	Guy	160, route de Merville	62 120 AIRE SUR LA LYS	03 21 95 94 69
CONTESSÉ	Cyril	9, rue de la Cure	59 440 DOURLERS	06 37 99 51 04
CORBIER	Gaston	640, rue du Moulin	59 310 FAUMONT	06 71 57 53 70
CORBIER	Lionel	640, rue du Moulin	59 310 FAUMONT	06 80 81 49 36
CORBIER	Mélanie	12, hameau d'Occoche	62 130 MAISNIL	06 87 63 92 83
CORBIER	Odette	640, rue du Moulin	59 310 FAUMONT	06 71 57 53 70
CORBIER	Pascal	677, rue des Sarts	59 310 COUTICHES	06 10 08 05 54
CROMBEZ	Arnaud	Les Cretiers - 16, la Pairée	59 219 ETROEUNGT	07 57 50 16 18
CUVELIER	Johann	73, rue de l'Eglise	59 144 AMFROIPRET	06 47 47 63 98
CUVELIER	Sébastien	25, rue de la Pescherie	59 550 LANDRECIES	06 20 73 48 63

D

DAVID	Damien	143, rue Colbert	59 650 VILLENEUVE D'ASCQ	06 07 08 91 46
DECHERF	Jean-Louis	1473, rue du Biez	59 193 ERQUINGHEM LYS	06 05 45 71 86
DECOBECQ	Jean-Norbert	29, rue de Peruwelz	59 199 HERGNIES	06 66 36 22 88
DECONINCK	Jean-Marie	22, rue de Sercus	59 190 MORBECQUE	03 28 49 91 95
DECOSNE	Cyril	4, rue Saint André	21 160 PERRIGNY-LES-DIJON	06 13 25 62 72
DEFOSSEZ	Francis	40, rue Maurice Camier	59 277 RIEUX EN CAMBRAISIS	03 27 37 00 03
DEGRAEVE	Jacques	525, rue de la Libération	59 242 GENECH	06 21 29 19 25

DEHEUL	Cassandre	19, rue de l'Olizier	59 239 THUMERIES	06 45 80 05 71
DEHEUL	Vanille	19, rue de l'Olizier	59 239 THUMERIES	03 20 86 35 19
DEHEUL	Vincent	1, rue Pierre et Marie Curie	62 121 COURCELLES LE COMTE	06 66 14 58 49
DEHEZ	René	8, rue du maréchal Leclerc	59 220 DENAIN	06 32 65 06 52
DELANGUE	André	699, rue des Rassarts	59 230 ROSULT	06 07 25 46 50
DELANGUE	Didier	852, route de Bailleul	59 190 CAESTRE	06 40 20 98 36
DELANGUE	Vincent	783, rue de Waeghebrugge	59 114 TERDEGHEM	06 32 33 21 64
DELATTRE	Laurent	1 076, route d'Houllefort	62 142 BELLE HOULLEFORT	03 21 87 36 11
DELERUE	Céline	64, rue Georges Clémenceau	62 660 BEUVRY	06 95 43 20 05
DELMOTTE	Cloé	12, rue du Rivage	62 150 BEUGIN	07 87 86 27 16
DELOS	Benoît	28, rue du Bourg	62 154 HERLIES	06 13 47 42 14
DELTOUR	Dominique	26, rue de Thouars	59 242 CAPPELLE EN PEVELE	06 85 55 72 01
DEMAESSCHALCK	Marie-Thérèse	56, rue du Vieux Cimetière	59 278 ESCAUTPONT	06 85 47 25 63
DEMAILLY	Catherine	52, rue de Lens	62 490 IZEL LES EQUERCHIN	06 12 56 63 23
DEMEURE	Claude	43, rue de l'Eglise	59 330 SAINT REMY DU NORD	06 42 77 96 32
DENAES	Guy	6, place du Vieux Château	59 190 CAESTRE	06 84 21 04 02
DENAES	Marie	6, place du Vieux Château	59 190 CAESTRE	06 84 21 04 02
DENQUIN	Luc	35, square Georges Brassens	59 251 ALLENES LES MARAIS	06 09 24 04 54
DERAEVE	Maxime	1085, rue de Bailleul	59 299 BOESCHEPE	06 83 22 73 49
DESMARESCAUX	Raymonde	331, rue du Général de Gaulle	59 830 BOUVINES	06 03 30 76 42
DESMONS	Etienne	80, rue Basse Fosse	59 158 MAULDE	06 74 00 52 26
DESMONS	Lucie	80, rue Basse Fosse	59 158 MAULDE	06 77 38 83 58
DESWARTE	Marc	600, route de Furnes	59 254 GHYVELDE	06 80 62 38 97
DOLEZ	Christian	2, résidence Romain Rolland	59 233 MAING	06 47 92 33 22
DRUET	Guy	Route du Frêchet	31 220 MARGNAC LASPEYRES	06 42 85 87 94
DUJARDIN	Anne-Marie	Ferme de Germignies	59 167 LALLAING	06 11 26 35 54
DUJARDIN	Philippe	24A, rue Joyeuse	59 148 FLINES LEZ RACHES	07 51 68 67 20
DUPONT	Loïc	442, rue de l'Orée du Bois	59 230 SAINT AMAND LES EAUX	06 78 06 42 62
DUPONT	Nicolas	25, Hameau Saint Lot	02 260 CERGYNY	06 08 24 64 74
DUPUICH	Jean-François	1, rue de l'Aérodrome	62 120 RELY	06 32 18 07 51

E

EARL	Blanc Ballot	4, rue d'Huquinville	59 242 CAPPELLE EN PEVELE	06 83 53 65 12
EARL CHEVALAIT		La Moisière	61 500 NEUVILLE PRES SEES	06 03 06 66 18
EARL DE LA DOUANE	Bert. et Et. DESMONS	1062 Grand rue	59 158 MAULDE	06 74 00 52 26
EARL DES GRANDS RIEZ	Dom. COSTENOBLE	16, rue des Riez	59 134 HERLIES	06 98 35 95 17
EARL ECURIE DES TOURELLES		202, chemin des Tourelles	59 242 GENECH	06 18 90 11 84
ESPEEL	Frans	Groenestraat 43	B-8920 LANGEMARK	+32 496 10 42 26

F

FACHE	Jacques	14, rue des Hauts Champs	59 163 THIVENCELLE	06 76 22 91 31
FAUQUEMBERGUE	Jean	76, rue de Mons	59 570 LA LONGUEVILLE	03 27 66 00 03
FIEVET	Blandine	3, rue Pasteur	59 252 WASNES AU BAC	06 20 15 37 67
FLAMENT	Arnaud	1, rue d'Aire - Fond de Belval	62 310 HERNICOURT	06 20 75 62 58
FORET	Dominique	2, rue du Bois	62 310 MAISONCELLE	06 42 89 36 87

G

GAEC DE MONTIGNY		27, rue de Montigny - Ferme du Bois du Hêtre	62 770 AUCHY LES HESDIN	60 70 32 88 55
GAEC DUPAQUIER POSANGES		Route Départementale 905	21 350 POSANGES	06 17 92 76 48
GAÏDA	François	109, rue du Bas Marais	59 530 VILLEREAU	06 74 33 77 12
GAMOT	Audrey	29, rue Jean Jaurès	62 150 FRESNICOURT LE DOLMEN	06 33 81 07 20
GAUDEL	Adrien	Lieu dit la Barre	61 130 DAME MARIE	06 15 97 40 89
GHISLAIN	Philippe	8, allée de l'Hirondelle	59 269 SEPMERIES	06 08 98 42 26
GODIN	Jean-Christophe	106, rue de Saint Aybert	59 163 THIVENCELLE	06 10 49 06 86
GODIN	Raymond	26, rue de Saint Aybert	59 163 THIVENCELLE	06 26 88 42 67
GOEUSSE	Guilain	1, rue de Gournay	62 650 HERLY	06 12 69 11 39
GOLIASSE	Wivina	21, rue du mont du Gibet	59 230 SAINT AMANT LES EAUX	06 33 28 62 18
GRAVEZ	Michel	4 bis, Le Petit Moulin	59 440 SAINT AUBIN	06 75 85 38 18
GRIFFARD	Michel	90, route de Genech	59 830 CYSOING	06 70 31 58 47
GRUSON	Catherine	551, Petit Chemin du Temple	59 670 WINNEZEELE	06 35 95 00 67
GRUSON	Damien	646, rue de l'Haut Blé	59 940 LE DOULIEU	06 34 47 40 71
GUERARD	Pierre	165, route de Forges	76 750 BUCHY	06 13 17 94 73
GUIENNE	Christian	59, rue du maréchal Leclerc	67 250 SURBOURG	06 08 26 98 51

H					
HENNEBERT	Aurore	Ferme du Bois Planté	59 149	COUSOLRE	06 30 77 16 48
HERREMAN	Bernard	7, avenue du général Leclerc	59 470	WORMHOUT	07 77 30 15 94
HOCHIN	Lynda	Lieu-dit Briérat	42 830	SAINT PRIEST LA PRUGNE	06 76 02 50 67
HOURIEZ	Didier	14, rue du Bout de Bas	27 480	LYONS LA FORET	07 61 01 60 72
HOUVENAGEL	Jean-Sébastien	2 065, route du Mont des Cats	59 270	FLETRE	06 70 56 06 77

I					
INSTITUT DE GENECH	BAUDUIN Pascal	Rue de la Libération	59 242	GENECH	06 70 61 96 38

J					
JAECQUES	Bruno	6, rue Léon Gambetta	59 203	SAINT AMAND LES EAUX	06 62 26 70 68
JONCKHEERE	Johny	Stokstraat 67 - Le Trounoir	B-8650	KLERKEN	+32 495 54 97 97
JOUNIAUX	Arnaud	Ferme du Fondrieux 12, Hameau de Regnies	59 149	COUSOLRE	06 13 80 37 63
JUMEAUX	Johanie	32, rue du Donjon	59 360	POMMEREUIL	06 14 28 85 31
JUTKOWIAK	Philippe	8 bis, rue de la Perche	59 163	THIVENCELLE	06 64 48 74 06

K					
KOTYLAK	Gérard	38, rue Edme Millot	21 350	VITTEAUX	06 27 37 00 09

L					
LABOUREUR	Isabelle	59, rue de la Tête Noire	59 145	BERLAIMONT	06 75 54 61 91
LACHEVRE	Michel	22, route de Sercus	59 190	MORBECQUE	03 28 49 91 95
LACOSTE	André	9, rue d'Aoussious	65 400	ARRENS MARSOUS	06 71 23 36 63
LAMBERT	Jean-Bernard	13, rue du Vieux Cimetière	02 270	SONS ET RONCHERES	03 23 20 86 67
LAMENDIN	Gérard	76, rue de Bersillies	59 149	BOUSIGNIES SUR ROC	06 74 36 05 30
LAMERAND	Pascal	55, rue de la Bouchaude	62 840	LAVENTIE	06 85 33 79 62
LAMPIN	Cyril	264, rue du 19 mars	62 150	LA COMTE	06 31 11 86 64
LARIDANS	Marcel	15, rue Principale	62 560	COYECQUES	06 30 13 21 67
LEBOIS	Bernard	6, impasse Mercier	59 620	AULNOYE AYMERIES	06 71 60 01 75
LEBRUN	Jacqueline	6, rue de Feuquières	80 131	HARBONNIERES	06 50 34 50 56
LEHMANN	Olivier	Appt 2 - 1, rue du 11 Novembre	62 840	LAVENTIE	06 12 37 29 83
LEJEUNE	Pierre	1, rue Beaurain	62 990	LEBIEZ	06 69 48 08 73
LELIEVRE	Gilles	9, impasse du Marais	62 910	MOULLE	06 85 28 87 40
LELIEVRE	Louis	26, impasse Montus	59 246	MONS EN PEVELE	03 20 84 97 65
LEMAIRE	Bernard	13, rue Paul Colette	59 211	SANTES	06 72 86 76 36
LEMAIRE	Roland	2, imp. Brunneval - Montplaisir	59 600	MAUBEUGE	06 85 03 29 96
LEMANSKI	Eric	12, rue Justus Carpentier	62 460	DIVION	06 03 28 47 44
LENNE	Guy	67, rue du Grand Bois Hure	62 170	BOISJEAN	06 11 61 49 50
LEPOINT	Pierre	30, rue de Bavay	59 570	LA LONGUEVILLE	03 27 68 12 62
LOUVRIER	Jean-Pierre	16, hameau de la Tête Noire	59 145	BERLAIMONT	03 27 67 69 39

M					
MARCANT	Bernard	17, Domaine des Iris	59 285	ARNEKE	06 78 17 07 06
MARCOUX	Guy	36, rue André Devin	02 500	EFFRY	03 23 97 47 09
MARKEY	Gérard	24, route de Bergues	59 122	REXPOEDE	07 81 00 69 04
MASQUELIER	Jean-Pierre	17, rue d'Eswards	59 161	RAMILLIES	06 87 63 68 89
MAURICE	Jean-Pierre	Domaine de Cheptenval	95 450	SERAINCOURT	06 10 71 02 83
MAVRE	Marcel	18, route Manon Hameau de Montgrésin	60 560	ORRY LA VILLE	03 44 60 60 92
MEERT	Denis	96, cité des bons pères	59 131	ROSIES	03 27 57 52 17
MENNECHET	Martine	6 bis, rue du Tour de Ville	02 690	URVILLERS	06 17 47 09 13
MEZZALUNA	Renzo	80, rue de la Passerelle	59 190	MORBECQUE	06 76 47 97 13
MONTULET	Aurélien	5, place du Puisard	2 040	ITANCOURT	06 75 96 65 17
MOREAU	Michel	397, chemin Vincent - La Crèche	59 270	BAILLEUL	06 18 05 55 66
MORTELECQUE	Elise	7, rue du Marais	59 251	ALLENES LES MARAIS	07 61 85 15 12
MORTELECQUE	Eugène	7, rue du Marais	59 251	ALLENES LES MARAIS	06 20 06 35 31
MORTELECQUE	Ludovik	7 bis, route de Camphin	59 112	CARNIN	06 17 08 15 74
MORTELECQUE	Marc	80, rue Roger Salengro	59 112	ANNOEULIN	06 23 38 13 23

N					
NECAILLE	Francis	2, vieille Route	59 440	SAINT HILAIRE SUR HELPE	06 76 75 57 65
NOEL	Didier	11, rue du Cul de Sac	62 120	WITTERNESSE	06 09 84 48 04
NOËL	Steven	23, avenue du Gal Faidherbe	80 300	ALBERT	06 17 79 83 95

P			
PARENT	Thierry	495, route de Cassel	59 670 OUDEZEELE 06 33 18 37 04
PARSY	Sébastien	15, rue Ferdinand Buisson	62 217 AGNY 06 27 91 57 74
PETIT	Julien	71, rue de la Gare	60 490 RESSON SUR MATZ 06 09 49 69 66
PEUCELLE	Thomas	14, le Rietz	62 130 ŒUF EN TERNOIS 06 89 86 57 71
PIOFFRET	Eric	44, rue Saint Maur	75 011 PARIS 06 68 24 58 19
PLOUCHART	Marie-Andrée	29, rue Haute	59 530 LOUVIGNIES-QUESNOY 06 50 52 58 88
PONCHAUT	Jean-Luc	24, rue du Calvaire	62 860 INCHE EN ARTOIS 06 03 49 74 63
PRONIER	Armelle	14, Chemin de Rubrouck	59 470 LEDRINGHEM 07 77 30 15 94
PRUVOST	Pierre	27, rue de Montigny Ferme du Bois du Hêtre	62 770 AUCHY LES HESDIN 60 70 32 88 55

Q			
QUENNESSON	Francis	7, rue du Château	59 144 PREUX AU SART 06 69 40 16 98

R			
RAMEZ	Jean-Pierre	70, rue Pierre Vanderbecq	59 233 MAING 03 27 24 52 74
RAMEZ	Loïc	70, rue Pierre Vanderbecq	59 233 MAING 06 10 19 44 21
RAMEZ	Stéphane	Appt 21. 11, av du dr Schweitzer	59 880 SAINT SAULVE 06 18 87 38 09
ROSELEUR	Jean-Pierre	10, Place Fernand Wargnie	59 244 CARTIGNIES 07 60 84 34 25
ROUFFELAERS	Ludovic	1 508, rue de Wylder	59 670 OUDEZEELE 06 11 61 58 10
ROUSSEL	Jacques	1196, rue de Godewaerswede	59 270 BERTHEN 03 28 49 45 24
RUINET	Jean	51, rue de la Crête	59 650 VILLENEUVE D'ASCQ 06 88 92 74 59

S			
SCHRAMME	Christian	1, impasse du lac - Les Moères	59 122 HONDSCHOOOTE 06 27 43 42 31
SIMON	Evelyne	3, rue Angèle Prudhon	21 200 CHEVIGNY EN VALIERE 06 84 38 24 05
SPRIET	Yves	57, rue du Vieux Cimetière	59 278 ESCAUTPONT 06 99 31 24 02
STOUVENIN	Anthony	1 275, route de Beaurepaire	59 244 CARTIGNIES 06 73 06 60 09
STOUVENIN	Jean-Louis	1 490, chem des Grands Sarts	59 244 CARTIGNIES 07 50 43 28 23

T			
TASSOU	Francis	7, route de Saint Aubin	59 620 SAINT REMY CHAUSSEE 03 27 67 67 04
TESSON	Valérie	1, rue Pierre et Marie Curie	62 121 COURCELLES LE COMTE 06 26 30 04 48
TOPART	Benoît	3, rue du Cimetière	80 240 NURLU 06 86 18 34 08
TOPART	Carole	4, rue du Pont	62 860 SAUDEMONT 06 86 60 32 00
TOPART	Nicole	2, rue des Cressonnières	62 860 SAUDEMONT 06 70 30 78 70
TRINEZ	Patrick	12, rue du Mazet	59 830 COBRIEUX 06 83 26 83 08
TROUART	Jean	101, rue de la Rochelle	59 173 BLARINGHEM 03 28 43 26 42
TROUILLET	Hervé	6, chemin de la Gadelière	59 500 LANDRECIÉS 06 02 12 07 67
TURCK	Claude	122, Grand rue	59 940 LE DOULIEU 03 28 48 84 18

V			
VALLOIS	Dylan	9, allée Dupire	59 246 MONS EN PEVELE 06 83 59 81 43
VAN VOOREN	Anne-Marie	2, chemin des Vigneron	59 145 BERLAIMONT 06 15 44 02 66
VAN VOOREN	Jacques	2, chemin des Vigneron	59 145 BERLAIMONT 06 24 40 18 44
VANDEN-DRIESSCHE	Bernard	733, rue Paul Pavot	59 730 VERTAIN 06 71 01 65 26
VANDREPOTTE	Gérard	93, chemin des Amoureux	59 199 HERGNIES 06 16 20 74 11
VANGENEBOURG	Genevieve	340, rue des Bauduins	59 226 LECELLES 03 27 48 01 80
VANGENEBOURG	Patrick	186, rue des Bauduins	59 226 LECELLES 06 71 72 78 86
VANROY	Jean-Charles	28 grand rue	62 450 GREVILLERS 06 87 83 13 00
VANUXEM	André	619, route d'Houtkerque	59 670 WINNEZEELE 07 80 32 15 48
VERBEKE	Benoît	3 330, rue de Leet	59 270 BAILLEUL 06 20 65 18 07
VERDIERRE	Frédéric	2, rue de Villers	59 169 ERCHIN 06 78 80 48 63
VERLOO	Romuald	44, route de Maroilles	59 550 TAISNIERES EN THIERACHE 06 71 07 57 17
VERMON	Régis	218 ter, rue de Wervicq	59 560 COMINES 06 12 54 91 70

W			
WARTEL	Joël	29, rue Joyeuse	59 148 FLINES LEZ RACHES 06 08 52 06 32
WATISSEE	Jean-Yves	215, Parc des Oisillons Rue du Moulin Galland	62 180 RANG DU FLIERS 06 41 10 69 87

Calendrier des Concours 2017

1 - CONCOURS D'ÉLEVAGE

1a - CONCOURS LOCAUX

- STEENVOORDE (59) DIMANCHE 21 MAI
- ST-AMAND-LES-EAUX (59) SAMEDI 27 MAI
- BAVAY (59) JEUDI 1^{ER} JUIN
- GENECH (59) SAMEDI 10 JUIN
- FESMY LE SART (02) DIMANCHE 25 JUIN
- ALBERT (80) JEUDI 6 JUILLET
- ARNÈKE (59) VENDREDI 14 JUILLET

1b - CONCOURS SPECIAL (Femelles)

- CAMBRAI (59) SAMEDI 22 JUILLET À 14H
ET DIMANCHE 23 JUILLET À 9H
Le défilé aura lieu sur la Grand' Place à 15h

1c - CONCOURS DES POULAINS ET ÉTALONS

- CAMBRAI (59) SAMEDI 7 OCTOBRE À 9H

2 - CONCOURS D'UTILISATION

CONCOURS LOCAUX

Tous les concours sont ouverts aux Boulonnais et Trait du Nord mâles, hongres et femelles (fermés à la catégorie raciale « Cheval de Trait »).

- CARTIGNIES (59) SAMEDI 20 MAI
- GENECH (59) SAMEDI 10 JUIN
- COYECQUES (62) SAMEDI 8 JUILLET
- QUAEDYPRE (59) SAMEDI 29 JUILLET
- GUESCHART (80) SAMEDI 19 AOÛT
- VERQUIGNEUL (62) SAMEDI 30 SEPTEMBRE
(lieu à confirmer) (FINALE INTERRÉGIONALE)

Nota : il n'est pas prévu de concours de race. Chaque cheval aura le droit de participer à deux concours locaux. L'accès à la finale s'obtient sur qualification lors de ces concours locaux.

3 - CONCOURS D'ATELAGE JEUNES CHEVAUX

3a - CONCOURS OFFICIEL S.H.F.

- LA CAPELLE (02) DIMANCHE 26 MARS
- PONTPOINT (60) DIMANCHE 30 AVRIL
- LIEVIN (62) DIMANCHE 7 MAI
- SACY LE GRAND (60) DIMANCHE 21 MAI
- GENECH (59) SAMEDI 10 JUIN
- CONTY (80) DIMANCHE 11 JUIN
- LAMBRES LES DOUAI (59) DIMANCHE 18 JUIN
- HEILLY (80) SAMEDI 1^{ER} JUILLET
- BEAURAIN (59) SAMEDI 29 JUILLET
- COMPIEGNE (60) SAMEDI 26 AOÛT
- LE QUESNOY (59) SAMEDI 2 SEPTEMBRE
- BRETEUIL (60) DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

3b - FINALE NATIONALE

- COMPIEGNE (60) SAMEDI 30 SEPTEMBRE
ET DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE - PARIS (75)

SAMEDI 25 FÉVRIER AU DIMANCHE 5 MARS

ANIMAVIA - LILLE (59)

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 AVRIL

MEI-FEEST - STEENVOORDE (59)

DIMANCHE 21 MAI

JOURNÉES DE L'HERBE - AVESNES-SUR-HELPE (59)

JEUDI 8 ET VENDREDI 9 JUIN

CONCOURS NATIONAL DU CHEVAL BOULONNAIS (lieu à préciser)

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JUILLET

FOIRE DE LIBRAMONT (BE)

DU VENDREDI 28 AU DIMANCHE 31 JUILLET 2017

FÊTE DU CORDEAU - BOESCHÈPE (59)

DIMANCHE 13 AOÛT

ROUTE DU LUXEMBOURG BELGE

DU MARDI 29 AOÛT AU DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

KARYOLE FEEST - HONDSCHOOTE (59)

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

TERRES DE JIM - MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE (60)

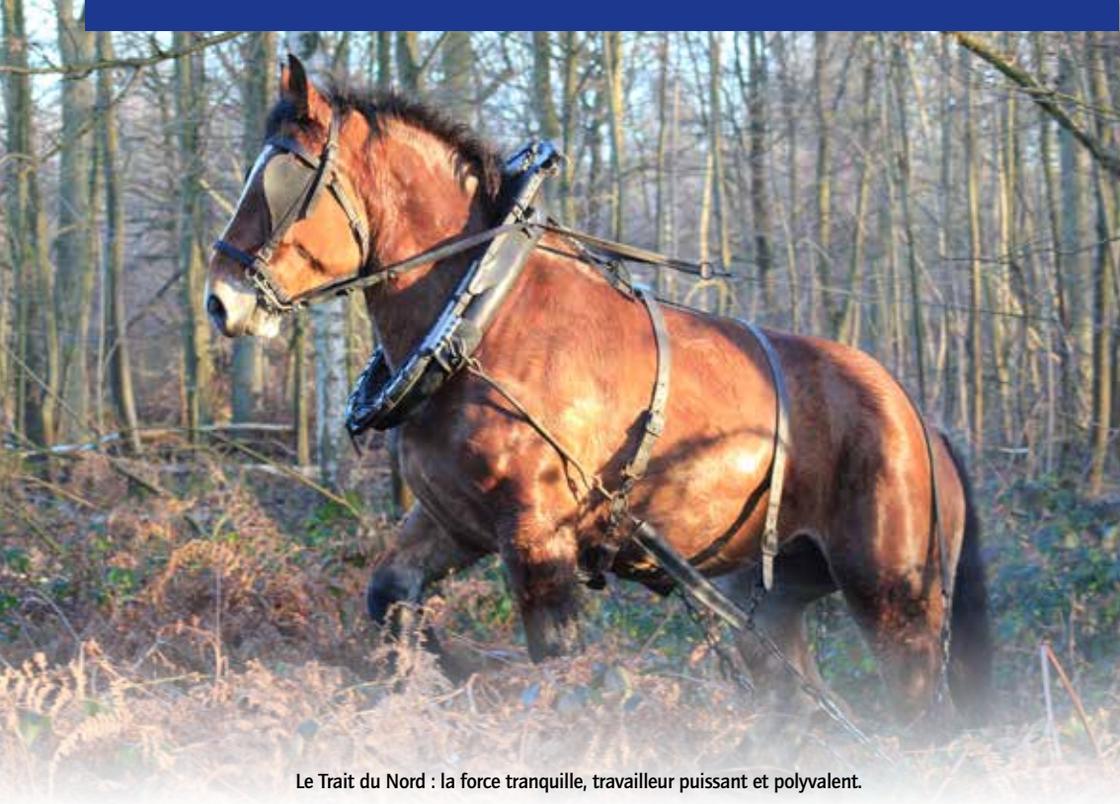
DU VENDREDI 8 AU DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

CONCOURS EMILE MORTELECQUE - ALLENES-LES-MARAIS (59)

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

CONCOURS DES ÉTALONS BOULONNAIS (lieu à préciser)

SAMEDI 23 SEPTEMBRE



Le Trait du Nord : la force tranquille, travailleur puissant et polyvalent.



ANNUAIRE des étalons *Trait du Nord*

25^{ÈME}
ÉDITION
2017



**SYNDICAT D'ELEVAGE
DU CHEVAL
« TRAIT DU NORD »**

442, rue de l'Orée du Bois
59 230 SAINT-AMAND-LES-EAUX
Tél/Fax : +33 (0)3 27 31 25 34
traitdunord@orange.fr
www.trait-du-nord.com



**les Haras
nationaux**

ifce
institut français
du cheval
et de l'équitation

1 Boulevard Victor Hugo
60 200 COMPIÈGNE
Tél. +33 (0)3 44 38 54 50
Fax +33 (0)3 44 40 20 17

contact@enrx.fr
www.enrx.fr
www.plantonsledecor.fr

**espaces
naturels
régionaux**
Centre régional de
ressources génétiques



Chemin de la ferme Lenglet
59650 Villeneuve d'Ascq
tél : +33(0)3 20 67 03 51
crrg@enrx.fr



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois



Parc
naturel
régional
du Camp de
France



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut



Région
Hauts-de-France

ENR[®] est soutenu par la Région Hauts-de-France pour mettre en œuvre des missions d'envergure régionale précisées dans une convention d'objectifs pluriannuelle.

Directeur de la publication : Ghislain Cambier, Président d'ENRx
Directeur de la rédaction : Jean-Louis Thomas, Directeur général d'ENRx
Coordination : Michel Marchyllie, Directeur du CRRG
Suivi éditorial : Florent Piedanna
Photographies : Samuel Dhote, ENRx, PNR Scarpe-Escout,
Olivier Bernard, Armelle Renard, Pauline Chevalier, Ton Van Der Weerden,
Amélie Marko, Valérie Tesson
Mise en page : Stéphane Descamps
Impression : Nord Imprim
Dépôt légal Février 2017

Avec le soutien de :



Région
Hauts-de-France



Nord
in Département



Pas-de-Calais
Le Département



REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE LA CULTURE
DE L'INDUSTRIE
DU COMMERCE
ET DES PÊCHERIES DE MER